



AGREMENT CONTACT ALIMENTAIRE

PASTILLES CHLOREES (15610)

La **Stéarinerie et Savonnerie de Nîmes** atteste que le produit **Pastilles chlorées** est conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (Décret 73 138 du 12 02 1973 modifié le 19 12 2013).

*Pour les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires,
rincer le produit à l'eau potable.*

Fiches de données de sécurité disponibles sur : www.quickfds.com (Nom du fournisseur : NOTILIA)